**SDEG 16**..

308, rue de Basseau 16021 ANGOULEME Cedex

Téléphone : 05 45 67 35 00 Télécople : 05 45 67 35 20 E-mail : sdeg16@sdeg16.fr Site internet : www.sdeg16.fr



Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente

## BUDGET ANNEXE 2016 « TRES HAUT DEBIT »

**BUDGET PRIMITIF** 



### SDEG 16

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET SDEG 16

Numéro SIRET: 25160006000049

POSTE COMPTABLE : Paierie Départementale de la Charente

### M14

### **BUDGET PRIMITIF**

voté par nature

BUDGET: Budget Annexe "Très haut débit"

**ANNEE 2016** 

### SOMMAIRE

### I.Informations générales

- A Informations statistiques, fiscales et ilhancieres
- p.3 B - Modalités de vote du budget

### II.Présentation générals du budget

- p.4
- A1 Vue d'ensemble Sections A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnément Chapitres p.5
- A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres p.6
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III.Vote du budget

- A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses p.10
- A2 Section de fonctionnement Détail des recettes p.11
- B1 Section d'investissement Détail des dépenses p.12
- p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles p.14

A - Eléments du bilan   D.15		Jointes	Sans Objet			
p.16 A1 - Presentation croisée par fonction p.18 A1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	A - E	A - Eléments du bilan				
p.18 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	1		l x			
p.20 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie p.22 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A2.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A5 - Etalement des provisions A6 - Etalement des provisions A6 - Etalement des provisions A7.2.1 - Etat de la dette - Autres dettes A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors billan B1.4 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X X B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autorisations donnés B1.6 - Etat des autorisations donnés B1.6 - Etat des autorisations de programme et des crédits de palement afférents B2.1 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B3.6 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B3.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B3.6 - Etat des erogrammes et des crédits de palement afférents B3.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B3.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B3.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B3.7 - Subventions d'informat						
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie  A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes  A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux  A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  A2.7 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme  A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements  A5 - Etat des provisions  A5 - Etat dene not es provisions  A5 - Etat dene not es provisions  A6 - Etat dene provisions  A7 - L'Etat des provisions  A7 - Etat des opérations financières - Dépenses  A7 - L'Etat des opérations financières - Recettes  A7 - L'Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement  A7 - L'Etat de la répartition de la TEOM - Investissement  A8 - Etat des charges transférées  A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan  P.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement  X						
p.22	P		1	х		
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux  P.24 A2.4 - Etat de la dette - Détail des opérations de l'encorurs  A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  A2.7 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme  A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes  A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements  A5 - Etat des provisions  A6 - Etat des provisions  A7 - Etat des provisions  A7 - Etat des provisions  A7 - Equilibre des opérations financières - Dépenses  A7 - A6 - Equilibre des opérations financières - Recettes  A7 - A7 - Equilibre des opérations financières - Recettes  A7 - A7 - Equilibre des opérations financières - Recettes  A7 - A7 - Equilibre des opérations financières - Recettes  A7 - A7 - Equilibre des opérations financières - Recettes  A7 - A7 - Equilibre des opérations financières - Recettes  A7 - A7 - Equilibre des opérations financières - Recettes  A7 - Equilibre des opérations pour le compte de tiers  A7 - Etat des charges transférées  A8 - Etat des charges transférées  A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements horts bilan  p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement  X	n 22		l x			
p.24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3. Méthodes utilisées pour les amortissements  p.25 A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6 - Etalement des provisions A7 - A1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A8 - Méthodes utilisées pour les amortissements  p.26 A6 - I - Equilibre des opérations financières - Dépenses A7 - A1 - Equilibre des opérations financières - Récettes A7 - A1 - Equilibre des opérations financières - Récettes A7 - A1 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A7 - 2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan  p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X	P			х		
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements  p.25 A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6 - Etalement des provisions A6 - Etalement des opérations financières - Dépenses A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des engagements donnés B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B3.5 - Etat des excettes greyées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations  P.30 C1 - Etat du personnel C3.1 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement X X C - Sample des tablissements publics créés D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures	n.24		l x	1		
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A5 - Etalement des provisions A5 - Etalement des provisions XX  p.26 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses P.27 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan P.28 B 1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement XX  B - Engagements hors bilan P.28 B 1.2 - Calcul du ratio d'endettement XX B - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.3 - Etat des autres engagements donnés B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de palement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B2.1 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale C - Autres éléments d'informations C 3.1 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C 3.2 - Liste des des organismes der egroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C 3.2 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C 3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures	1 5.2.			X		
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements  x  p.25 A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses P.27 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X  B - Engagements hors bilan p.28 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents C3.2 - Liste des calorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents C3.2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.2 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des services individualisés dans un budget annexe D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures				X		
p.25 A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6 - Equilibre des opérations financières - Dépenses  p.26 A6 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan  p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X  B - Engagements hors bilan  p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X  B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations  C3.1 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.2 - Liste des détablissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures				X		
p.25 A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6 - Equilibre des opérations financières - Dépenses  p.26 A6 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan  p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X  B - Engagements hors bilan  p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X  B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations  C3.1 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.2 - Liste des détablissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures				X		
A5 - Etalement des provisions p.26	p.25	•	l x			
p.26 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses p.27 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de palement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services individualisés dans un budget annexe D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  X X				Х		
p.27 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement X A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers X X B - Engagements hors bilan p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X X B1.3 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X X B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail X X B1.5 - Etat des contrats de crédit-bail X B1.5 - Etat des contrats de crédit-bail X X B1.5 - Etat des autres engagements onnés X B1.6 - Etat des engagements reçus X B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X X B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X X B2.2 - Etat des prevées d'une affectation spéciale X X C - Autres éléments d'informations X X C - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X X C - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement X X C - Liste des établissements publics créés X X C - Liste des services individualisés dans un budget annexe X C - Liste des services individualisés dans un budget annexe X C - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe X X D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures X	p.26		l x			
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  X  B - Engagements hors bilan p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements donnés B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.2 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes						
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des autres engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de palement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents B2.3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations p.30 C1 - Etat du personnel p.30 C2 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	1			Х		
A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan  p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement  p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement  B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail  B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé  B1.5 - Etat des autres engagements donnés  B1.6 - Etat des engagements reçus  B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget  B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents  B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents  B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel  p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier  C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement  C3.2 - Liste des services individualisés dans un budget annexe  C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes  X X				Х		
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers  B - Engagements hors bilan  p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement  p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement  B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail  B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé  B1.5 - Etat des autres engagements donnés  B1.6 - Etat des engagements reçus  B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget  B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents  B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents  B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel  p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier  C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement  C3.2 - Liste des établissements publics créés  C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe  C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		A8 - Etat des charges transférées		Х		
B - Engagements hors bilan  p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des autres engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		Х		
p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations  p.30	B-E					
p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale  C - Autres éléments d'informations  p.30	p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X			
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale C - Autres éléments d'informations p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	1'		1 x			
C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	'	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	1	Х		
C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	1	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		Х		
C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes			1	Х		
C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		B1.6 - Etat des engagements reçus		Х		
C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		Х		
C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X		
C - Autres éléments d'informations  p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		Х		
p.30 C1 - Etat du personnel p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  X		B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		Х		
p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  X	C-A					
p.32 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  X	p.30	C1 - Etat du personnel				
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement  C3.2 - Liste des établissements publics créés  C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe  C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  X			x			
C3.2 - Liste des établissements publics créés  C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe  C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  X	'	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		Х		
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  X				Х		
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe X  D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes X						
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures  D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  X						
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes X	D-D					
				Х		
p,oo   pz = / iii oto ot oiginatareo       /	p.33	D2 - Arrêté et signatures	x			

<sup>(1)</sup> Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	SDEG 16	BP 2016
< - ( - ( - ( - ( - ( - ( - ( - ( - ( -	I	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		FS A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	94,56	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	100,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	28,73	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) It convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la cernière année connue.

6 6 6	∰ SDEG 16 - 16 ← B(idget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016
a ce céce	1 - INFORMATIONS GENERALES	I	
(	В		
1		•	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2015.

SDEG 16 - 13 - Budgot Annexe "Très haut débit"	BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	
VUE D'ENSEMBLE		

### **FONCTIONNEMENT**

	FON	ICTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	319 223,94	319 223,94		
<u> </u>	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	319 223,94	319 223,94		
•	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 529 960,36	3 529 960,36		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)		
ш.	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 529 960,36	3 529 960,36		
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 849 184,30	3 849 184,30		

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement.

SDEG 16 -13 - Budget Annexe "Très haut débit"	BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libelié	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	636 846,00	0,00	271 059,00		271 059,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	0,00	9 741,00		9 741,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
1	otal des dépenses de gestion courante	647 000,00	0,00	280 800,00		280 800,00
67	Charges financières Charges exceptionnelles Dépenses imprévues (fonctionnement)	12 152,88	0,00 0,00	16 150,58 0,00 0,00		16 150,58 0,00 0,00
Tota	al des dépenses réelles de fonctionnement	659 152,88	0,00	296 950,58		296 950,58
023 042 043	Virement à la section d'investissement (5) Opérations d'ordre de transfert entre sections ( Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	Į.		22 273,36 0,00 0,00		22 273,36 0,00 0,00
Tota	al des dépenses d'ordre de fonctionnement	22 273,36		22 273,36		22 273,36
	TOTAL	681 426,24	0,00	319 223,94		319 223,94

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

+

319 223,94 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	681 426,24	0,00	319 223,94		319 223,94
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion courante	681 426,24	0,00	319 223,94		319 223,94
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
To	tal des recettes réelles de fonctionnement	681 426,24	0,00	319 223,94		319 223,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (s			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Тог	tal des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00		0,00
TOTAL 681 4		681 426,24	0,00	319 223,94		319 223,94

0,00 R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

319 223,94 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

### Pour information:

5

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	•
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	22 273,36
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des receites réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sent à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

SDEG 16 - 10 - Budget Annexe "Très haut débit"	BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010 20 204	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 0,00
21 22	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation (6)	45 202 450 00	0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00
23	Immobilisations en cours  Total des dépenses d'équipement	15 787 450,00 15 787 450,00	0,00	3 507 687,00 3 507 687,00		3 507 687,00 3 507 687,00
10 13 16 18 26 27 020	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Compte de liaison : affectation (7) Participations et créances rattachées à des par Autres immobilisations financières Dépenses imprévues ( investissement )	22 273,36	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 22 273,36 0,00 0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 22 273,36 0,00 0,00 0,00 0,00
AP.	Total des dépenses financières  Total des opé, pour le compte de tiers (8)	22 273,36	0,00	22 273,36 <b>0,00</b>		22 273,36 0,00
45 Tot	tal des dépenses réelles d'investissement	15 809 723,36	0,00	3 529 960,36		3 529 960,36
040 041	Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	\$10.0 mg	I Primaria A Palata Na Pal	0,00 0,00		0,00 0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'investissement		William Defende and well with a state of the	0,00		0,00
	TOTAL	15 809 723,36	0,00	3 529 960,36		3 529 960,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 529 960,36

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent	2015 (2)	nouvelles		(=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 758 984,40	0,00	2 500 000,00		2 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 093 968,00	0,00	1 007 687,00		1 007 687,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	15 852 952,40	0,00	3 507 687,00		3 507 687,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	22 273,36	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par	1	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	ĺ	0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		The part of the Control of the Contr	0,00		0,00
	Total des recettes financières	22 273,36	0,00	0,00		0,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
To	otal des recettes réelles d'investissement	15 875 225,76	0,00	3 507 687,00		3 507 687,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	22 273,36		22 273,36		22 273,36
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)		A principal control of the control o	0,00		0,00
To	otal des recettes d'ordre d'investissement	22 273,36	The special property of the sp	22 273,36		22 273,36
	TOTAL	15 897 499,12	0,00	3 529 960,36		3 529 960,36

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 529 960,36

### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. It sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	· ·
DEGAGE PAR LA SECTION DE	22 273,36
FONCTIONNEMENT (10)	

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 : DI 040 = RF 042 ; DI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

SBEG 16 - ∜¢ - Budget ∧nnexe "Très haut débit"	BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	
t t tree t tell t		

### 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	271 059,00		271 059,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	AND	9 741,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	THE STATE OF THE S	0,00
66	Charges financières	16 150,58	0,00	16 150,58
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		22 273,36	22 273,36
	Dépenses de fonctionnement - Total	296 950,58	22 273,36	319 223,94

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	<b>=</b>
TOTAL DES DEDENSES DE FONCTIONNEMENT CLIMILI EES	319 223 94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	22 273,36	0,00	22 273,36
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 507 687,00	0,00	3 507 687,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 529 960,36	0,00	3 529 960,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 529 960,36

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SDEG 16 - 18 - Eudget Annexe "Très haut débit"	BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	[]	7
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	
		_

### 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00		0,00
	diverses	1		
73	Impôts et taxes	0,00	The strength of the strength o	0,00
74	Dotations, subventions et participations	319 223,94		319 223,94
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	319 223,94	0,00	319 223,94

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	319 223,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 007 687,00		1 007 687,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		22 273,36	22 273,36
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	3 507 687,00	22 273,36	3 529 960,36

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 529 960,36

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement forsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SDEG 16: - 16 - Buoget Ahneke "Très haut débit"	ВР	2016
""" III - VOTE DU BUDGET	III	
SÉCTIÓN ĐẾ FỚNCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	
SECTION BY TONOTIONAL MENT - DETAIL DES DET ENSES	711	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	636 846,00	271 059,00	
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	30 000,00	0,00	
62871	A la collectivité de rattachement	1 846,00	16 059,00	
6288	Autres services extérieurs	600 000,00	250 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	9 741,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 154,00	9 741,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
T	DTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	647 000,00	280 800,00	
66	Charges financières (b)	12 152,88	16 150,58	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 152,88	11 150,58	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		5 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	659 152,88	296 950,58	
023	Virement à la section d'investissement	22 273,36	22 273,36	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	22 273,36	22 273,36	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	22 273,36	22 273,36	
TOTAL	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	681 426,24	319 223,94	

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	319 223,94

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

10

SDEG 16 - 16 - Budget Anhexe "Très haut débit"	ВР	2016
III - VÔTE DÙ BUDGET	III	
SĘCTIÓN ĎĖ FÓNCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	,
74	Dotations, subventions et participations	681 426,24	319 223,94	
74758	Autres groupements	681 426,24	319 223,94	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	681 426,24	319 223,94	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	681 426,24	319 223,94	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	
TOTAL	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	681 426,24	319 223,94	

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	319 223,94

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouveilles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

SDEG16:- 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	BP	2016
III - VÔTE DÚ BÚDGET	111	
ŚĘCŢĮON Ď'IŅYESTISSĘMĘNT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks	-	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 787 450,00	3 507 687,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	15 787 450,00	3 507 687,00	
	Total des dépenses d'équipement	15 787 450,00	3 507 687,00	!
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36	
	Total des dépenses financières	22 273,36	22 273,36	
То	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	15 809 723,36	3 529 960,36	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	15 809 723,36	3 529 960,36	

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 529 960,

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

SDEG 16 :- 16 - 'Budget;Annexe,"Très haut débit"	ВР	2016
III - VOTÉ DU BUDGET		7
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 758 984,40	2 500 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux	1 000 000,00	1 600 000,00	
1322	Régions	1 191 446,00	0,00	
1323	Départements		900 000,00	
1327	Budget communautaire et fonds structurels	2 567 538,40	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 093 968,00	1 007 687,00	
1641	Emprunts en euros	11 093 968,00	1 007 687,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement	15 852 952,40	3 507 687,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 273,36	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36	0,00	
	Total des recettes financières	22 273,36	0,00	
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	15 875 225,76	3 507 687,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36	22 273,36	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	22 273,36	22 273,36	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	22 273,36	22 273,36	
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	15 897 499,12	3 529 960,36	

	+
RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 529 960,36

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	BP	2016
III - VÔTE DỦ BUDGET	111	
DETAIL DÉS CHAPITRES DOPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

ÓPÉRATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

### POUR VOTE (Chapitre)

### POUR INFORMATION

0,00	0,00 b	0,00	p 0
(2)	Recette	es de l'ex	kercice
0,00 d			0
0,	00 d	00 d	00 d

B-1-3-B3

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'Opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'Opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016
IV - ANNEXES	ΛΙ	l se
ELEMENTS DU BILAN	A1	€ € € € € € € € € € € € € € € € € € €
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		. ( (

			IV - ANN	NNEXES							<u>.</u>	
			EMENTS	ELEMENTS DU BILAN							A1	rr - (
PR PR	PRESENTATION CROISEE PAR	ON CROISE	E PAR FC	FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	VUE D'EN	SEMBLE (	1)					c *
The second secon												
	10	0	1	2	3	4	2	9	L	8	97.7	
	Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Libellé	non	généraux	salubrité	•		jennesse	sociales et				économique	(
	ventilables	administrat <sup>e</sup> publiques	publiques	Formation			santé			urbains,	c c	* * * * * * *
		bubliques									6 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	r c r

### INVESTISSEMENT

											0.00	
DEPENSES											ť	
Dépenses réelles	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 507 687,00	00'0	3 529 560,36
Equipements municipaux (2)	Principles of the second of th	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00°0	00.0	00'0	3 507 687,00	00,000	<u>3 507,687,00</u>
Equip. non municipaux (c/204) (3)	Various Annual Control of the Contro	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	00′0 ພື້ນັ້
Opérations financières	22 273,36		Personal property of the control of	The second secon				A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	A TABLE OF THE PARTY OF THE PAR			· ·
Dépenses d'ordre	00'0				0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0					A A A A A A A A A A A A A A A A A A A		0,00
Total dépenses de l'exercice	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 507 687,00	00'0	ි 3 529 ලි60,36
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total cumulé dépenses d'investissement	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 507 687,00	00'0	3 529 960,36
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 507 687,00	00'0	3 529 960,36
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total cumulé recettes d'investissement	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 507 687,00	0,00	3 529 960,36

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	319 223,94	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	319 223,94
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	319 223,94	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0000	319 223,94
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	319 223,94	00'0	319 223,94
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total cumulé recettes de fonctionnement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	319 223,94	00'0	319 223,94
11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 11 10 10 11 11 11	o aparomount out	niom rectangual	mmon ellet en a	assideté anno lour	ements of sonings	administratife for	nic les raisses de	nes sel les seu	moine en la commina Tarie d'ablissamante at caninas administratifs harmis las naissas das ànnias à actività minim àtrades en établissamente at caninas administratifs harmis las naissas das ànnias à actività minim àtrades en établissament	u le éridés en établ	issement public

<sup>(1)</sup> La production de cet étate est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 3 500 habitants et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.52/1-36 af et R.52/1-14 + L.57/1-1 et L.57/1-1 et L.57/1-2 bu biens de la structure intercommunale.

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

		SDEG 16	- 16 -	dget Ann	Budget Annexe "Très haut débit"	aut débit"					ВР		2016
				IV - ANI	NEXES							١٨	· 
	<u>a</u>	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	E ON CROIS	ELEMENTS SEE PAR F(	DU BILAN	VUE D'EN	SEMBLE ('	1)				A1	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
												00000	: : :
Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 3 Action économique	TOTAL
INVEST	INVESTISSEMENT											e ( l	ę c
DEPENSES	ISES												6
Total dé	Total dépenses d'investissement	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 507 687,00	00'0	3 529 960,36
Dépense	Dépenses réeiles	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 507 687,00	06'6 °	3.529 960,36
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0		ll
1641	Emprunts en euros	22 273,36		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	ე <sup>ლ</sup> ე 0 <sup>ტ</sup> ე0	
23	Immobilisations en cours	00'0		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 507 687,00	00'0	- 1
2315	Installations, matériel et outillage techniques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00,00	00'0	00,00	3 507 687,00	00'0	3 50′ 687,00
RECETTES	TES												
Total rec	Total recettes d'investissement	22 273,36	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	3 507 687,00	00'0	3 529 960,36
Recettes réelles	s réelles	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00		0,00	3 507 687,00
13	Subventions d'investissement	00'0		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	2 500 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	000	00°0	00,0	00'0	1 600 000,00	8 6 6	1 600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 007 687,00	00'0	1 007 687,00
1641	Emprunts en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 007 687,00	00'0	1 007 687,00
Recetter	Recettes d'ordre	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	22 273,36
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	22 273,36
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	22 273,36
FONCT	FONCTIONNEMENT												
DEPENSES	ISES												
Total dé	Total dépenses de fonctionnement	319 223,94	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	0,00	319 223,94
Dépens	Dépenses réelles	296 950,58	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	296 950,58
011	Charges à caractère général	271 059,00		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	271 059,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	9 000,000
62871 6288	A la collectivité de rattachement Autres services extérieurs	16 059,00	8 6	000		00°0	00'0	00'0 '0	8 6 6	00'0 00'0	00'0 00'0	00'0	16 059,00 250 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	9 741,00

		SDEG 16	16 - Bu	dget Ann	SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	aut débit"					ВР	**	2016
													Ī
				IV - AN	NEXES							<u>\</u>	-
	ā.	ELEMENTATION CROISEE PAR	E ON CROIS		'S DU BILAN FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	VUE D'EN	SEMBLE (	1)			·	A1	1 (* ) (* ) 7
Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action Economique	TOTAL
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	9 741,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	9.741,00
99	Charges financières	16 150,58	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	000	16 150,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 150,58	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	11 150,58
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	\$ 000,00	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 00,00
Dépense	Dépenses d'ordre	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	22,273,36
023	Virement à la section d'investissement	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	22 273,36
623	Virement à la section d'investissement	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00°e € . `	22 273,36
RECETTES	TES												
Total rec	Total recettes de fonctionnement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	319 223,94	00'0	310 223,94
Recettes réelles	; réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	319 223,94	00'0	319 223,94
74	Dotations, subventions et participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	319 223,94	00'0	319 223,94
74758	Autres groupements	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00,00	319 223,94	00'0	319 223,94

 74
 Dotations, subventions et participations
 0,00
 0,00
 0,00
 0,00
 0,00

 74758
 Autres groupements
 0,00
 0,00
 0,00
 0,00

 (1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Tres naut debit"	ВР	2016
IV - ANNEXES	Λ	
ELEMENTS DU BILAN	A1.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		ę
DETAIL FONCTIONNEMENT		( ( ( (

# FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	319 223,94	319 223,94
Dépenses de l'exercice	319 223,94	319 223,94
011 Charges à caractère général	271 059,00	271 059,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	9 741,00
023 Virement à la section d'investissement	22 273,36	22 273,36
66 Charges financières	16 150,58	16 150,58

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses et les recettes et les dépenses et les recettes et les recettes et les recettes et les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de la colonne 01-Non ventilables.

18

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016
IV - ANNEXES	Λl	
ELEMENTS DU BILAN	A1.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	·	ř
DETAIL FONCTIONNEMENT		C C

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
RECETTES TOTALES (2)	319 223,94	319 223,94
Recettes de l'exercice	319 223,94	319 223,94
74 Dotations, subventions et participations	319 223,94	319 223,94

Sous-fonction 81	NES (1) 816 Autres réseaux et services divers	S	OTALES (2) 319 223,94	l'exercice 319 223,94	
	CHAPITRES (1)	CHAPITRES	RECETTES TOTALES (2)	Recettes de l'exercice	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de la recette de la contract de la colonne of Anon ventilables.

19

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016
IV - ANNEXES	Δ	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		e e
DETAIL INVESTISSEMENT		( 1 ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( (

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	22 273,36	22 273,36
Dépenses de l'exercice	22 273,36	22 273,36
Non individualisées en opérations	22 273,36	22 273,36
16 Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36
RECETTES TOTALES (2)	22 273,36	22 273,36
Recettes de l'exercice	22 273,36	22 273,36
Non affectées aux opérations	22 273,36	22 273,36
021 Virement de la section de fonctionnemen	22 273.36	22 273,36

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le soide correspond à la différence entre les recettes et les dépenses et les recettes et les dépenses et les recettes et les recettes et les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vertilables.

20

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016
IV - ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		r
DETAIL INVESTISSEMENT		( * ; ( * ;

# FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 507 687,00	3 507 687,00
Dépenses de l'exercice	3 507 687,00	3 507 687,00
Non individualisées en opérations	3 507 687,00	3 507 687,00
23 Immobilisations en cours	3 507 687,00	3 507 687,00
RECETTES TOTALES (2)	3 507 687,00	3 507 687,00
Recettes de l'exercice	3 507 687,00	3 507 687,00
Non affectées aux opérations	3 507 687,00	3 507 687,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	2 500 000,00	2 500 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 007 687,00	1 007 687,00

(((()

	···	1=		·					16	
Sous-fonction 81	816 Autres réseaux et services divers	3 507 687,00	3 507 687,00	3 507 687,00	3 507 687,00	3 507 687,00	3 507 687,00	3 507 687,00	2 500 000,00	1 007 687,00
	CHAPITRES (1)	DEPENSES TOTALES (2)	Dépenses de l'exercice	Non individualisées en opérations	23 Immobilisations en cours	RECETTES TOTALES (2)	Recettes de l'exercice	Non affectées aux opérations	13 Subventions d'investissement (sauf 138)	16 Emprunts et dettes assimilées

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les récettes et les répenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de penses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes et les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et les recettes contra l'assemble de la correspondent à la somme des dépenses et les recettes et les recettes et les dépenses et les recettes contra l'assemble de la correspondent à l

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016
IV - ANNEXES	<u>^</u>	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		
Emprunts et dettes à l'origine du contrat		, ,

							dettes a	EMPLINITS OF DOTTES A LONGING ON COUNTY	connat				t C	_
77.77 N			Date	Date dr		Type de		Taux initial		Périodicité	Profil	Possibilité de rembour-	Catégorie	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou Date de chef de file signature		ou date de mobilisation	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau Taux de taux actua- (5) riei	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)		jo`empr⊑nt (\$)	
								_			TOTAL TRANSPORT TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY OF TH	Company Company Company Company	200000000000000000000000000000000000000	-
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					334 100,00									
1641 Emprunts en euros (total)	1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 100				334 100,00		200000000000000000000000000000000000000		100 OS 120 120 120 1		100 100 100 100 100 100			
70005814721	CRCAM CHARENTE	23/04/2012		15/07/2012	334 100,00 F	ц.		3.	<b>10</b>	_	o	ν . Σ	A-4	_
Total général					334 100,00		1000							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(4) Neve de taux windriekt : F.: vi vivanda simple ; C.: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pour contrat.

(5) Indiquer le oules types d'index (ext. Euribor 3 mois).

(6) Indiquer le oules types d'index (ext. Euribor 3 mois).

(7) Indiquer le pour annotissement annuelle ; M.: mensuelle , B.: bimestrielle, S.: semestrielle, X. autre.

(8) Indiquer C pour annotissement annuelle ; M.: mensuelle ; M.: mensuelle ; M.: pour in fine. X. pour autres à préciser

(7) Indiquer C pour annotissement annuel constant. P pour annotissement annuel progressif, F pour in fine. X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (COE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers orders aux collectivités territoriales).

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	BP	2016	
			l
IV - ANNEXES	<u>Λ</u>		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)			

					Emprunts et Dettes au 01/01/2016	et Dettes	au 01/01/	2016				
XIII Y			Catégorie				Taux d'intérêt	rêt	Anr	Annuités de l'exercice		(
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	ert couverture couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (16)	ICNE, de l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		256 143,24					22 273,36	11 150,58	~ v0:0v	2 221,76
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		256 143,24					22 273,36	11 150,58	00,0	2,221,76
70005814721	z	00'0		256 143,24	11,25	ᄔ		4.5	22 273,36	11 150,58	00'0	2221,76
Total général		00'0		256 143,24					22 273,36	11 150,58	000	221.78 _

(9) Stagissent des empounts assortis d'une ligne de trésonerie, il faut faire reasondir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'empount est sournis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Si l'empount Eventaine A-f d'est de dassification des empounts suivant la typologie de la circulaire 1005 EU 15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'inferêt : F : fixe : V : variable simple : C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un faux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux parès opérations de couverture évantelles. Sagissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Is sagit des niréréts dus au titre du contrat intila et comptabilisés à l'anticle 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat déchange et comptabilisés au 768.

Indices sous-jacents							
Structure	us-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) (6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits			Annual III	and the second s	- Province	
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%		disconnection of the second se	- Library WANTE	And a second sec	
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	256 143,24					
	Nombre de produits		and the second s	110 1111/1000	1.1. Activities		
(B) Barrière símple. Pas d'effet de levier	% de						7 (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)
	Montant en	and the state of t	And the second s				
	Nombre de						
(C) Option d'échange (swaption)	% de			A A A A A A A A A A A A A A A A A A A		and the second	
	Montant en euros						
	Nombre de produits		Advised America	of Armania			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	All the second of the second o	a. a	1117711-7-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1		arty and the second of the	
	Montant en euros						
	Nombre de produits			A CHAIN AND THE STATE OF THE ST		- Constitution	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de					10 Telephone (10	
	Montant en euros	The state of the s				TANA IA AMERIKAN MENERALA MENERA MENERA MENERALA MENERALA MENERALA MENERALA MENERALA MENERALA MENERA MENERALA MENERALA MENERA MENERA MENERA MENERALA MENERA MENERALA MENERA MEN	Control of the contro
	Nombre de produits						- Landard Arman
(F) Autres types de structures	% de						110000000
	Montant en						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

 ္ႏု္င္ SDEG 16ု္ 16ုႋႍ Budget Annexe "Très haut débit"	BP 201
 Carlo Late IV - ANNEXES (	IV
 ., .,ELEMENTS.DU BILAN	A4
ETAT DES PROVISIONS	

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	constituées	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

<sup>(1)</sup>Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée (2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

्र ु GDEG 16 ्र 16 ः Budget Ληηθία "Très haut débit"	ВР	2016
Cartin Continue ANNEXES	IV	7
 ;; ;; ELEMENTS DU BILAN	A6.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1	) Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPEN =A + B	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	22 273,36	22 273,36
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	22 273,36	22 273,36
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36
Dépens	ses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 273,36	0,00	D001 0,00	22 273,36

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2	

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (	1) Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	22 273,36 III	22 273,36
Resso	urces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
Resso	urces propres internes de l'année (b)(6)	22 273,36	22 273,36
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36	22 273,36

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 273,36	0,00	0,00	0,00	22 273,36

	Мо	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	it	22 273,36
Ressources propres disponibles	IV	22 273,36
Solde	V = IV - II (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016	
IV - ANNEXES	ΛΙ		
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.1		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			

# ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de Pemprunt garanti	Organisme Nefeur ou chef	Montant initial	Capital restant d0 au 01/01/N		Périodi- cité des rem-	Taux initial	nitial	Таих	Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de	s au cours de sice
	Année	Profil		de file		<u> </u>	duelle s	sements <sup>1</sup>	Taux Index (3)	x Taux Taux actuariel (3) (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		modifier l'emprunt	En interêts (3)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	A CONTROL OF THE CONT	A STATE OF THE STA				200000000000000000000000000000000000000		S. W. C.	The second secon	Control of the Contro	And you have you have you will be a series of the series o		A Command of the Comm		The second secon	r e   c	· .
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors lonements sociaux)		The first of the control of the cont				GAZIAGA PARA ANGARA PARA	The first beautiful and the second se	A company of the comp								4 4 8 4 4 6 4 6 7 8 7	<pre></pre>
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	The second secon	Paragraph of the control of the cont					American State of Sta	Lambard Andrew Common C		Control of the Contro	A district week on a 1 real activity of the Control	Secretary and the secretary an	Highway character and many age as a constraint of the constraint o	And the second s		r r	
TOTAL GENERAL	A Comment of the Comm	Company of the compan	The second secon	desirent de la constant de la consta		Eremet.	I William of B	A Section Control of the Control of	The second secon	The state of the s	Property of the control of the contr	The Charles Control of	A Part of the Control	A Control of the Cont	And Andread Control of the Control o		

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle; B: binnestrielle; T: timnestrielle; X: autre.
(3) Type de taux d'indéré; F: fifre; V. variable simple; C: complexe (dest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux nors pour les compris.
(6) Taux nors pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catabachoris opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalssés).

28

2016		
ታ	<b>\</b>	B1.2
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déià garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	00'0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	<u> </u>	000
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	O	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	Q	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	00'0
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	3.	319 223,94

%00'0

<sup>17</sup> Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L, 2552-2 du CGCT. (2) Ct. définition de l'article D, 1511-30 du CGCT. (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

2016		
ВР	2	લ
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLO	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	t) میرید (ز SIOOIS	( ;
	(7)	EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS NON	TÖTÄL	
		PERMANENTS A	PERMANENTS A		TITULAIRES	TITULAIRES	r e ( ; c c	
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET					( (
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	A TO A STATE OF THE STATE OF TH	1	0	1	1	0	, , ,	( c
Adjoint administratif de 2ème classe	O	1	0	1	-	0	C c	-1
FILIERE TECHNIQUE (c)	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	6	0	3	3	0	£ .	<u>ਲ</u> ੀ
Directrice Générale	Α	1	0	7-	-	0	re e	
Surveillant de travaux	Δ	<b>*-</b>	0	•	•	0	( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( (	( <u>-</u>
Technicien principal de 2ème classe	В	1	0	_	-	0	, , , ,	<del>[</del> ]
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)	Good State and the state of the	4	0	4	4	0		<del>[4</del> ]
(1) Les emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.	INT/B/95/00102/C du 23 ma	rs 1995. Les emplois fonctionn	els sont également comptabilisés	dans leur filière d'origine.			e e	C C C

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotifé de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité dens gents, mesurée par leur quotité de travail a doutié de travail a

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	ВР	2016
IV - ANNEXES	N	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1	

	_	V - ANNEXES	XES			<u> </u>	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMAT	INTS D'INFORM	IATIONS - E	TAT DU PERS	IONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	1/2016	C1	
							Ġ
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNE	REMUNERATION (3)	CONTRAT	TRAT	( €
01/01/N	3	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	· c c
The second secon	The second secon		A CONTROL OF THE PROPERTY OF T				
TOTAL GENERAL	Property of the control of the contr	The Company of the Co	The second secon				

(1) CATEGORIES; A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S. Social.
MS: Social.
MT: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culture!
ANIM: Animation.
PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité. 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité. 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...). 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes. 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient. 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est intérieure à ce seutil.

3-3-4" : emplois à temps non complete de moins de 1 000 habitants et des grouperments composés de communes dennis de l'établissement et des grouperments composés de communes de moins de 1 000 habitants et des grouperments de communes de moins de 10 000 habitants dont la oréation ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

34: article 21 de la loi n°2010-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

35: article 47 recutements de groupes de cabinets.

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fondtion publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SDEG.16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	BP	2016
:: :: IV - ANNEXES	IV	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2	

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

B-3-4-C2 32

<sup>(1)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régle intéressée ...).

	ာ်အေးမှု SDEC 16 ှ- 16 - Budget Ánnóxe <sup>တ</sup> ြီးès haut débit"	ВР	2016
	State of the ANNEXES	IV	
-	ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par le Président, Jean-Michel BOLVIN, A Angoulême, le 21 décembre 2015 Le Président Mean Michel BOLVIN

A Angouleme A écembre 2015 Nombre de membres en exercice: 72 Nombre de membres présents : 57 Nombre de suffrages exprimés : 60

Pour : 60 VOTES:

> Contre: 0 Abstention: 0

Date de convocation : 9 décembre 2015

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Michel BOLVJN, compte tenu de la transmission en préfecture, le

2 2 DEC. 2015 et de la publication

A Angoulême, le 21 décembre 2015.

Jean Michel BOLYN

\$DEG 16 ົ້- 16 - ົ Budget Aົກneite "Tros haut débit"	BP	2016
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

